



L'AMRY

Rassemblés autour d'une identité forte, les membres de l'AMRF portent la voix des communes ancrées sur les territoires ruraux pour défendre leurs enjeux spécifiques. L'association est aujourd'hui l'interlocutrice incontournable des communes rurales auprès des pouvoirs publics et des grands opérateurs nationaux.

CAHIER D'ACTEUR

QUELLE AGRICULTURE DANS UN FUTUR BAS-CARBONE ?

LE GAZ VERT : UN ENJEU POUR LES TERRITOIRES RURAUX DE L'YONNE

Présentation de l'Association des Maires Ruraux de France délégation Yonne :

L'AMRY, dépositaire de cette contribution, est affilié à l'AMRF Nationale. Créée en 1971, l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) fédère près de 10 000 maires ruraux au sein d'un réseau solidaire, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques. L'AMRF représente les maires des communes de moins de 3 500 habitants partout en France. L'association s'engage au quotidien, au niveau local et national, pour défendre et promouvoir les enjeux spécifiques de la ruralité, au travers notamment des 10 engagements suivants :

- *Défendre la commune et la liberté municipale, principe constitutionnel, expression primordiale de la démocratie ;
- *Porter les positions des élus ruraux dans les instances locales et nationales en conservant notre indépendance vis-à-vis des pouvoirs et partis politiques ;
- *Représenter et soutenir les élus ruraux dans leurs actions ;
- *Agir pour le maintien et le développement de services au public adaptés aux besoins et se mobiliser pour les défendre ;
- *Développer une image positive et dynamique de la ruralité ;
- *Œuvrer pour un aménagement équilibré, juste et concerté des territoires métropolitains et d'outre-mer, en prenant en compte sur les spécificités et les atouts du monde rural ;
- *Faire appliquer l'égalité républicaine effective entre les citoyennes, les citoyens des campagnes et des villes et favoriser une société inclusive ;
- *Agir pour un dynamisme économique, social, et durable en favorisant des solutions innovantes et pérennes ;
- *Faire respecter la commune au sein des établissements de coopération intercommunale et assurer une représentation équitable ;
- *Limiter le cumul des mandats et défendre un statut sécurisant et valorisant pour les élus afin de permettre l'engagement de tous ; favoriser la parité dans les conseils municipaux et communautaires.

Le développement du gaz vert : Une énergie incontournable pour tenir les enjeux environnementaux d'aujourd'hui et de demain au sein des territoires ruraux de l'Yonne :

L'Association des Maires ruraux de l'Yonne s'engage en faveur du développement des activités qui puissent servir les administrés locaux et nationaux, de manière à pérenniser la valeur et la richesse de nos territoires. Une action franche de cet appui concerne le développement de la méthanisation, afin de maintenir notre monde agricole, lui apporter une potentielle activité nouvelle ou favoriser sa reconversion.

Le réseau de distribution du Gaz appartient au Territoire. Il mesure près de 2 000 kms dans l'Yonne pour couvrir les besoins de 60 000 consommateurs icaunais de Gaz Naturel et Biométhane.

Les objectifs de notre mobilisation pour cette énergie sont :

- Faire émerger des projets de biométhane autour des zones de consommations gaz encore accessibles, en relation avec les gisements mobilisables
- Faire émerger des projets de méthanisation sur des zones en attente d'infrastructures gazières
- Acculturer nos agriculteurs sur cette filière en pleine émergence.
- Identifier les zones à forts potentiels agricoles en termes de gisements afin de prioriser demain les adaptations de réseaux les plus « rentables »
- Développer la consommation aval pour offrir des opportunités de développement de la filière en amont

Aujourd'hui, de nouvelles solutions de consommation du gaz existent sur les territoires au travers du Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) permettant ainsi de décarboner l'énergie consommée par les transports et de libérer de la capacité d'injection dans les réseaux de gaz. Sur notre département, pas moins de 4 stations sont déjà opérationnelles.

Actuellement, dans l'Yonne, 2 Unités de méthanisation sont en service. Elles alimentent plus de 3000 foyers en Biométhane sur l'Auxerrois et le Florentinois.

Avec une dizaine de projets en cours, nous détenons un levier considérable pour faire évoluer la souveraineté énergétique de notre territoire.

D'ici 2030, ces Unités vont permettre de couvrir près de 15% des consommations de gaz de notre département.

Ce résultat est concret. Toute une filière se développe au bénéfice d'une réelle économie circulaire énergétique dans notre département. Nous comptons sur l'Etat pour appuyer et conforter cette dynamique qui permet l'émergence d'une énergie renouvelable et bien ancrée dans les territoires :

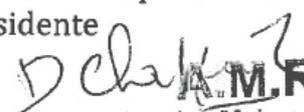
- qui est génératrice d'emplois locaux,
- qui consolide les exploitations agricoles,
- qui offre des possibilités de carburant alternatif pour les ménages ruraux pour qui les déplacements en véhicule sont indispensables.

Cette énergie renouvelable a, par ailleurs, un prix de revient totalement décorrélé des soubresauts des prix de marché européen du gaz tels qu'on les observe aujourd'hui :

Les territoires ruraux s'approprient leur avenir énergétique !

Pour l'AMRY

Mme Dominique CHAPPUIT
Présidente


M.R.Y.
Association des Maires Ruraux de l'Yonne
M. Jean-Luc LIVERNEAUX
Rue de la Mairie
Vice-Président Trésorier
89100 ROSOY

STRATÉGIE FRANÇAISE
**SUR L'ÉNERGIE
ET LE CLIMAT**